

Regards

sur Anjou

Volume 37, numéro 6 — Août 2010



Hommage
à l'action
bénévole
angevine
ÉDITION 2010



Aidez-nous à leur dire merci : mise en candidature des bénévoles

Le comité de sélection Hommage à l'action bénévole angevine, édition 2010, demande de lui faire parvenir les noms de bénévoles s'étant particulièrement démarqués par leur engagement et leur apport au développement de notre arrondissement et de notre communauté. Ainsi, nous leur rendrons un vibrant hommage lors d'une soirée qui aura lieu en novembre prochain (sur invitation seulement).

Qui est visé par cet hommage ?

Tout bénévole ou tout coordonnateur s'étant démarqué par un accomplissement, une implication exceptionnelle, ayant eu ou ayant toujours une vision de son action est visé par cet hommage.

Les catégories sont :

- **Grand bénévole** (bénévole depuis quatre ans et plus);
- **Bénévole «coup de cœur»** (bénévole depuis quatre ans et plus) – *Nouvelle catégorie 2010*;
- **Relève bénévole** (bénévole depuis trois ans ou moins);
- **Coordonnateur d'organisme communautaire.**

Les personnes ayant été honorées entre 2006 et 2009 ne sont pas admissibles.

Pour proposer un candidat

Toute personne qui souhaite proposer la candidature d'une ou de plusieurs personnes est priée de se procurer le formulaire approprié à la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social (DCSLDS) dont les bureaux sont situés au 7500 de l'avenue Concord (2^e étage). Les heures d'accueil sont de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30 du lundi au vendredi. Le formulaire est également disponible sur le site Internet de l'arrondissement à l'adresse suivante : ville.montreal.qc.ca/anjou.

Les mises en candidature doivent parvenir à la DCSLDS **au plus tard le 21 septembre 2010.**

Renseignements supplémentaires : **514 493-8204.**

Message de Luis Miranda

Maire d'arrondissement et conseiller de la Ville de Montréal

Invitations pour la rentrée

La **revitalisation du parc Roger-Rousseau** est maintenant chose faite, le nouveau terrain de soccer synthétique, la nouvelle piscine semi-olympique et la pataugeoire avec jeu d'eau ont fait la joie des usagers depuis leur ouverture. Rappelons que ces équipements ont été entièrement reconstruits dans la foulée de la politique familiale de notre arrondissement. Je vous invite à venir assister à l'inauguration officielle de la piscine le **20 août** prochain.

La période des déménagements nous a permis d'accueillir de **nouveaux résidents** et je joins ma voix à celles de mes collègues du conseil d'arrondissement et de nos concitoyens pour leur souhaiter la plus cordiale des bienvenues à Anjou. Vous avez déménagé et vous avez choisi de demeurer à Anjou? Je salue votre décision et j'espère que vous suivrez fidèlement la consigne – voir texte adressé aux nouveaux résidents – pour que nous puissions vous accueillir chaleureusement.

Tous les Angevins et toutes les Angevines sont attendus à la **Journée portes ouvertes** qui se déroulera le **samedi 11 septembre**. Les activités qui y sont proposées vous permettront de connaître diverses facettes d'Anjou dans une ambiance festive et de vous familiariser avec les services de proximité. Participez!

Autre événement de la rentrée et non le moindre : une **vaste consultation publique les 7, 8, 13 et 15 septembre**. Vous pourrez donner votre opinion sur de nombreux thèmes qui touchent votre quotidien (urbanisme, circulation, loisirs nuisances, etc.). Aidez-nous à améliorer la qualité de vie des citoyens et des citoyennes de notre arrondissement par votre participation active à l'une ou l'autre de ces séances de consultation.

N'oubliez pas que je suis toujours disponible pour échanger avec vous. Vous pouvez me joindre en composant le **514 493-8010**.

Luis Miranda



Nomination de la mairesse suppléante d'arrondissement



M^{me} Michelle Zammit

Lors de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du 1^{er} juin 2010, M^{me} Michelle Zammit, conseillère d'arrondissement, district Centre, a été désignée mairesse suppléante d'arrondissement pour les mois de septembre, d'octobre, de novembre et de décembre 2010.

Relâche estivale

La population angevine est priée de noter que la prochaine séance ordinaire du conseil d'arrondissement aura lieu le mardi 31 août, à 19 h, à la salle du conseil de la mairie d'arrondissement, 7701, boulevard Louis-H.-La Fontaine. La réouverture du Bureau du citoyen se fera le samedi 25 septembre.

Avis aux nouveaux résidents

Nouvellement établis dans l'arrondissement d'Anjou ?

Si vous avez élu domicile à Anjou entre octobre 2009 et aujourd'hui, dites-le-nous!

En tant qu'arrondissement favorisant l'esprit communautaire et familial, Anjou aime accueillir et connaître ses nouveaux résidents. Aussi, nous souhaiterions vous entretenir sur votre nouveau milieu de vie et vous présenter les différentes activités offertes par notre arrondissement.

Nous vous invitons à communiquer sans tarder avec M^{me} Christine Haddad au 514 493-8000. Vous pouvez également nous écrire à anjou@ville.montreal.qc.ca.

Dans l'attente de faire votre connaissance, nous vous disons: bienvenue à Anjou!

Consultation publique les 7, 8, 13 et 15 septembre

Vous avez votre mot à dire: participez!

L'arrondissement d'Anjou souhaite connaître les attentes de la population pour améliorer la qualité de vie dans les quartiers. Aussi, il y aura, en septembre, une vaste consultation sur des sujets qui ont un impact direct sur votre quotidien. Il y sera question d'urbanisme, de circulation, de loisirs, de nuisances, etc. Plus vous serez nombreux à participer, plus les actions entreprises répondront à vos besoins. Venez donner votre opinion! Soyez à cet important rendez-vous avec la vie municipale angevine. Le prochain numéro vous donnera plus d'informations à ce sujet. À suivre.

Journée portes ouvertes de l'arrondissement d'Anjou



Le samedi 11 septembre de 10 h à 15 h

Pour une cinquième année consécutive, l'arrondissement d'Anjou organise une journée portes ouvertes afin de permettre aux citoyennes et aux citoyens de se familiariser avec l'ensemble des services qui leur sont offerts et de se réunir dans une ambiance festive.

La journée se déroulera, beau temps, mauvais temps, dans l'aire de stationnement de la mairie d'arrondissement, 7701, boulevard Louis-H.-La Fontaine et dans les édifices municipaux adjacents.

Les principaux partenaires de cette grande fête sont le poste de quartier 46 du Service de police de la Ville de Montréal et le Service de sécurité incendie de Montréal.

Programme de la journée

Déchiquetage de documents personnels

Des représentants de la compagnie SHRED-IT seront sur place pour vous permettre de faire déchiqeter gratuitement, en toute sécurité, vos documents personnels (rapport d'impôts, relevés bancaires, etc.). Il n'est pas nécessaire de retirer les agrafes et les trombones. Les documents récupérés seront recyclés.

Visites guidées

- du cabinet du maire à la mairie d'arrondissement
- de la caserne
- de la bibliothèque Jean-Corbeil et émission de la carte de citoyen sur preuve de résidence

Vente de livres d'occasion

À compter de 9 h 30 au sous-sol de la bibliothèque Jean-Corbeil (7500, avenue Goncourt)

Spectacle familial (6-12 ans)

Présentation de *La Tzigale à Fourmiwood!* à la section jeunesse de la bibliothèque Jean-Corbeil de 10 h 30 à 11 h 30

Visite commentée en autobus de l'arrondissement d'Anjou

Plusieurs départs sont prévus durant la journée.

Épluchette de blé d'Inde

De 11 h 30 à 13 h

Tournois de pétanque et de soccer

Patrouilleurs cavaliers du Service de police de la Ville de Montréal et leurs montures

Expositions

- de différents véhicules d'utilité publique (nacelle, souffleuse, balai mécanique, chenillette, etc.)
- de véhicules de pompiers
- de véhicules de police

Kiosques d'information

- de Services municipaux avec documentation sur les affaires publiques, la culture, les loisirs, l'aménagement urbain, l'horticulture, le recyclage, etc.
- de la police
- des pompiers

Atelier de maquillage, mascottes, structure gonflable, module bungee-trampoline, promenade en train pour les enfants

Tirages de prix de participation

Renseignements: 514 493-8000.



Le conseil d'arrondissement et tout le personnel vous souhaitent la plus cordiale bienvenue. Venez en famille.

La 7^e édition de la fête de la famille pleinement réussie !

C'est sous un soleil radieux que plus de 1 200 personnes ont participé à la 7^e édition de la fête de la famille à Anjou le 29 mai dernier, dans le stationnement de l'aréna Chénier. Petits et grands ont apprécié les activités organisées à leur intention par l'arrondissement et les organismes communautaires. Tous les participants ont eu bien du plaisir lors de cette journée et se sont donné rendez-vous en 2011.



La mascotte *Anjouer* est entourée, à gauche, du conseiller d'arrondissement, district Est, **M. Paul-Yvon Perron**, de la députée d'Anjou et ministre déléguée aux Services sociaux, **M^{me} Lise Thériault**, à droite, du conseiller de ville pour l'arrondissement d'Anjou, **M^{me} Andrée Hénauld**, et du député d'Honoré-Mercier, **M. Pablo Rodriguez**. On aperçoit également devant la mascotte la fille de M. Rodriguez, **Béatrice**.

Soyez « bleu » !

Bien des Québécois recyclent, compostent, délaissent la voiture en solo pour prendre les transports en commun ou leur vélo, etc., au point que tout le monde sait de quoi il est question quand on parle d'un comportement « vert ». Mais qu'en est-il des petits gestes que nous pouvons faire au quotidien pour la protection de l'eau potable? En mai, le RÉSEAU environnement a lancé sa 34^e édition du Programme d'économie d'eau potable (PEEP), en invitant les Québécois à être « bleu ».

Cette campagne, qui se déroule jusqu'au 13 août prochain, met l'accent sur notre **empreinte sur l'eau**. Par exemple, d'après ce concept qui vise à mesurer le volume d'eau utilisé par la production d'un bien, il faut :

- **70 litres** d'eau pour produire une pomme;
- **120 litres** pour un verre de vin;
- **200 litres** pour un œuf;
- **700 litres** pour un chandail de coton;
- **2 400 litres** pour un hamburger.

S'il semble impossible de cesser de consommer des biens ou des aliments nécessitant l'utilisation de l'eau, nous pouvons, par contre, diminuer notre empreinte sur l'eau par des gestes simples.

Voici quelques astuces pour vous permettre d'être plus « bleu » au quotidien :

- Lavez les fruits et les légumes dans un évier partiellement rempli d'eau et vous économiserez jusqu'à 5 litres d'eau à chaque fois.
- Imprimez vos documents recto verso et utilisez les feuilles des deux côtés, vous économiserez ainsi 10 litres d'eau par feuille.
- Cuisinez en remplaçant de temps à autre la viande par un substitut végétal, vous économiserez ainsi jusqu'à 5 000 litres d'eau par kilo de viande.
- Installez une laveuse à haut rendement et vous économiserez jusqu'à 80 litres d'eau par brassée.
- Installez un récupérateur d'eau de pluie pour laver votre terrasse, faire votre jardinage ou arroser votre pelouse, vous économiserez jusqu'à 6 000 litres d'eau par année.

Pour en savoir plus sur le Programme d'économie d'eau potable et sur le RÉSEAU environnement, consultez le www.reseau-environnement.com.



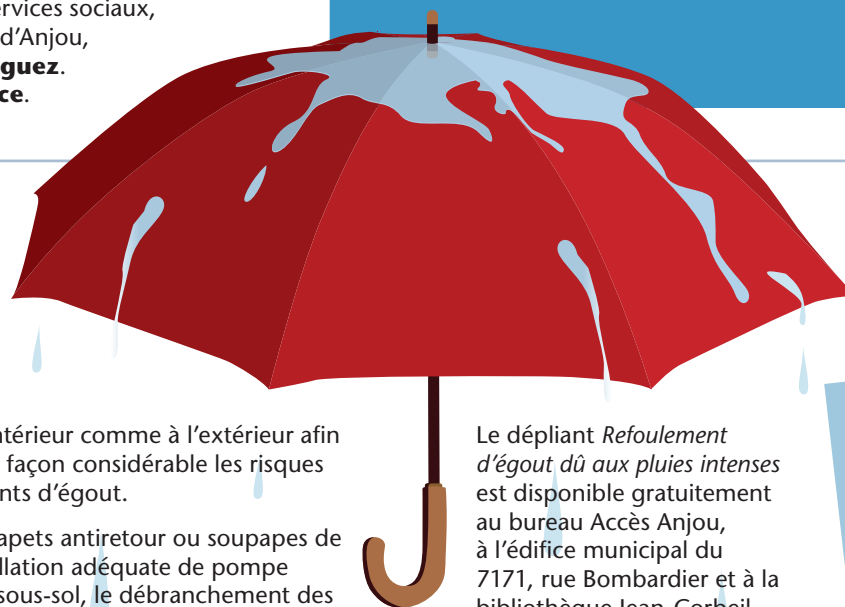
Comment contrer les refoulements d'égout dus aux pluies intenses ?

Les pluies intenses sont de plus en plus fréquentes et celles-ci déversent de grandes quantités d'eau en un temps record dans le réseau d'égout, pouvant entraîner un refoulement d'égout. C'est pourquoi il est essentiel de mettre en place des dispositifs adaptés à votre type de résidence (toit plat ou en pente, gouttières branchées ou non au réseau d'égout, etc.) pour empêcher ainsi les eaux d'égout de refouler dans votre domicile.

Prenez note que la Ville de Montréal a récemment publié le dépliant *Refoulement d'égout dû aux pluies intenses*. Ce dépliant-conseil propose aux propriétaires de résidences des actions simples pouvant être

réalisées à l'intérieur comme à l'extérieur afin de réduire de façon considérable les risques de refoulements d'égout.

La pose de clapets antiretour ou soupapes de sûreté, l'installation adéquate de pompe de renvoi au sous-sol, le débranchement des gouttières du réseau d'égout, l'aménagement d'un jardin d'eau, la récupération de l'eau de pluie ou encore l'aménagement approprié d'une entrée de garage en pente sont autant d'actions simples et peu coûteuses permettant de minimiser les risques de refoulement.



Le dépliant *Refoulement d'égout dû aux pluies intenses* est disponible gratuitement au bureau Accès Anjou, à l'édifice municipal du 7171, rue Bombardier et à la bibliothèque Jean-Corbeil.

Renseignements :
514 493-8000
ville.montreal.qc.ca/eaudemontreal.



Adhésifs Proma inc. s'agrandit



Fondée en 1993 par M. Gianni Broggi, l'entreprise Adhésifs Proma inc. a doublé sa superficie en faisant l'acquisition du bâtiment adjacent à ses locaux dans le parc d'affaires d'Anjou. Le manufacturier de produits et d'accessoires haut de gamme pour l'installation des carrelages et des revêtements de pierre naturelle dispose ainsi depuis le mois de mai dernier de 55 000 pi². Cette acquisition représente un investissement stratégique et essentiel pour la croissance future de ses ventes.

Un tel agrandissement lui permet de développer une nouvelle ligne de produits connexe grâce à l'installation d'un deuxième laboratoire de recherche et développement, d'augmenter sa capacité de stockage, de faire de la formation technique et pratique à ses clients sur place et d'y accueillir ses nouveaux bureaux administratifs.

Située officiellement maintenant au 9801, boulevard Parkway (auparavant 8500, rue Ernest-Cormier), l'entreprise familiale canadienne a connu un essor fulgurant qui fait d'elle un fabricant d'adhésifs de premier choix au Canada.

C'est aujourd'hui le fils du fondateur, M. Eric James Broggi, qui a repris le flambeau et assume la direction d'une quarantaine d'employés. « Nous aurions évidemment pu déménager pour agrandir, dit-il, mais notre emplacement à proximité de tous les axes routiers stratégiques est une valeur ajoutée. En effet, nous exportons tant dans les provinces atlantiques que dans l'Ouest et le Nord du Canada, mais aussi aux États-Unis. Nous avons adopté Anjou en 2002 et nous avons sauté sur l'occasion d'y rester, cette acquisition est tombée au bon moment. »



Prévention de la noyade dans les piscines résidentielles



C'est l'été et donc le temps de profiter de votre piscine résidentielle avec toute votre famille. Toutefois, pour éviter qu'un drame ne se produise, l'arrondissement vous rappelle que des précautions doivent être prises, notamment pour assurer la sécurité des jeunes enfants.

Si vous voulez être au fait des mesures préventives, veuillez noter que la Société de sauvetage dispose d'une équipe de deux sauveteurs qui sillonnent les routes du Québec pour renseigner gratuitement les propriétaires de piscines résidentielles et vérifier la sécurité de leurs installations.

Il est également possible de consulter le site de la société au www.mapiscinesecuritaire.com pour connaître les recommandations et les nouvelles normes en ce domaine. On trouve sur ce site un test d'autoévaluation qui permet de vérifier nous-même si l'installation est conforme et sécuritaire.

Renseignements: 1 800 265-3093, poste 3690 ou 438 321-4632 pour prendre rendez-vous avec un sauveteur. Vous pouvez joindre la Société de sauvetage par courriel à mapiscinesecuritaire@sauvetage.qc.ca.



Sécurité routière

Règle pour le cycliste



- Soyez visible en tout temps en munissant votre vélo de réflecteurs, d'un feu rouge à l'arrière, d'un phare blanc à l'avant et de bandes réfléchissantes. Les autres véhicules sont plus gros que vous. Faites-vous voir... surtout le soir.

Règle pour l'automobiliste



- Cédez le passage au cycliste qui traverse la voie que vous vous apprêtez à emprunter.

Prenons soin d'Anjou

Propreté et protection du domaine public

Comme dans les précédents numéros, nous vous présentons ci-dessous des articles tirés du nouveau règlement sur la propreté, adopté par le conseil d'arrondissement en septembre 2009. Ces articles proviennent de la section II qui touche la propreté et la protection du domaine public.

Article 22

Il est interdit de jeter ou déposer une matière visée à l'article 13 (déchets d'aliments, immondices, cendres, débris de matériaux, résidus d'élagage, matériaux, terre, circulaires, emballages, papiers, cartons, seringues, aiguilles, pansements, médicaments et leurs contenants, marchandises ou autres biens) dans un lac, un étang ou toute autre pièce d'eau située sur le domaine public.

Article 23

Il est interdit de pêcher, de se baigner ou de faire baigner un animal dans un lac, un étang ou toute autre pièce d'eau située sur le domaine public à moins qu'une signalisation ne l'autorise expressément.

Nous vous convions à respecter scrupuleusement ces règles.

Règlement sur le chauffage au bois

La Ville de Montréal a adopté en avril 2009 un règlement qui vise à protéger la qualité de l'air que nous respirons.

En voici les grandes lignes :

- L'installation de tout appareil ou foyer permettant l'utilisation d'un combustible solide est désormais interdite.
- Toutefois, l'installation d'un appareil à granules certifié EPA ou CAN/CSA-B415.1 est autorisée.
- Les appareils au gaz ou électriques sont également permis.
- Les appareils existants peuvent demeurer en fonction. Toutefois, en cas de remplacement, un poêle conforme au règlement maintenant en vigueur devra être installé.

Vous possédez un appareil de chauffage au bois ?

Il est possible de réduire son impact sur la qualité de l'air dans votre quartier :

- Réduisez l'utilisation que vous en faites.
- Utilisez une autre source de chauffage en période de smog.
- Ne brûlez ni ordures, ni plastique, ni bois peint ou traité, car ceux-ci libèrent des produits toxiques.
- Prenez toujours du bois sec et propre, idéalement du bois dur.

Renseignements :
ville.montreal.qc.ca/
chauffageaubo
ou 311.



Chaque geste compte

Environ 60% des dépenses énergétiques d'une maison sont consacrées au chauffage (plus de 1 000 \$ par année pour une résidence moyenne). Or, il est possible d'améliorer en hiver la performance énergétique de votre maison, de votre logement ou de votre chalet en calfeutrant les fenêtres et en colmatant les fuites d'air. Une meilleure isolation, tout en assurant une aération adéquate, permet d'économiser jusqu'à 30% sur la facture d'électricité. Une astuce : en hiver, fermez les rideaux à la tombée de la nuit pour réduire les pertes de chaleur et ouvrez-les durant la journée.

Source : Agence de l'efficacité énergétique au
www.aee.gouv.qc.ca/mon-habitation/conseils-pratiques/chauffage.

Concerts sur l'herbe

**LE MERCREDI 4 AOÛT
À 20 H 30**

À la mairie d'arrondissement



Antoine Gratton

Depuis ses derniers spectacles au Club Soda en 2009, Antoine Gratton est parti pour la gloire. Lauréat du Juno de l'album francophone de l'année 2007, ce multi instrumentiste possède une maturité musicale impressionnante. Véritable bête de scène, Antoine Gratton vous invite à vivre ce concert agité, énergique et coloré. Une célébration festive qui ne manquera pas de vous faire danser.

**LE MERCREDI 11 AOÛT
À 19 H 30**

Au parc de Verdelles



Madame Moustache

Madame Moustache, c'est la talle de foin qui pousse au milieu du bitume, échevelée et joyeusement désinvolte. Forte d'un premier album qui lui a valu une nomination à l'ADISQ «Au nom du countr(i)», en 2008, cette bande de têtes heureuses trimballe depuis 2006 une musique aux accents tantôt country, tantôt rock, parfois bluesy ou garage. Soulignons les harmonies vocales si distinctives de Geneviève Néron (basse) et Julie Ross (guitare), les guitares délurées de Mathieu Vigneault, les reels effrénés du violoniste Guillaume Duchesneau et l'énergie contagieuse du batteur Ugo Di Vito.

En résulte une prestation hautement divertissante empreinte d'humour et de folie, qui a su au fil du temps charmer les publics les plus éclectiques.

À 21 H

**Danse en ligne avec
Suzanne et Serge Fréchette**

En cas de pluie, les concerts seront annulés.

**Pour tous,
entrée libre**

Dernière fête de quartier

**LE MERCREDI 18 AOÛT
À 19 H**

Parc André-Laurendeau



Spectacle avec Toupi le clown

Toupi ne parle pas (pantomime et très vaudeville : comédie de situation). Toupi fait apparaître et disparaître des surprises en tous genres et des objets par magie. Il fera même disparaître la tête d'un spectateur!

À 19 H 45



Spectacle avec Dominica Merola Les signes du désir

Cette diva à la voix riche et sensuelle transportera le public au cœur de l'Italie avec ses compositions et des airs de Morricone, Conte, Paoli et Modugno. Après une série de spectacles au Québec et aux États-Unis, cette bohémienne vous fera voyager au fil de sa musique colorée tirée de son 2^e album *Appassionata*. On la retrouve aussi au piano, entourée de ses musiciens, sous la direction de Luc Boivin, dans un débordement de passion sur des rythmes méditerranéens.

À 21 H

Danse en ligne avec Suzanne et Serge Fréchette

En cas de pluie, la fête sera annulée

Recyclage Évitez l'éparpillement

Pour que certaines matières recyclables ne s'envolent pas au vent, nous vous demandons de déposer au fond du bac de récupération les papiers, les journaux et autres matières légères et de placer dessus les matières plus lourdes. Nos rues resteront ainsi plus propres. Nous vous remercions de cette petite précaution!





Pour des heures de musique exquise dans un cadre enchanteur, abonnez-vous pour la saison. L'abonnement est offert au grand public depuis le 12 juillet. Le prix de l'abonnement est de 70 \$ pour huit concerts.

Il suffit de remplir le formulaire qui est disponible à la bibliothèque Jean-Corbeil ou à la succursale du Haut-Anjou. Veuillez noter qu'à compter du 2 août, des billets seront en vente à l'unité au coût de 10 \$ à la bibliothèque Jean-Corbeil au 514 493-8266 et à la succursale du Haut-Anjou au 514 493-8271.

PROGRAMME

Jeudi 7 octobre 2010 Ensemble instrumental Appassionata

Aventure au pays de l'amour



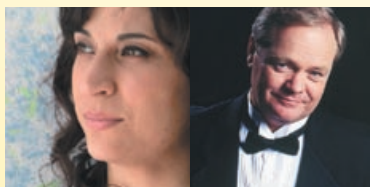
Jeudi 28 octobre 2010 Duo Fortin Léveillé



Jeudi 18 novembre 2010 Quasar, quatuor de saxophones



Jeudi 9 décembre 2010 Découvrir l'opéra



Jeudi 27 janvier 2011 Trio Espresso Parfum du Brésil



Jeudi 24 février 2011 Accordéonistique



Jeudi 17 mars 2011 Cordes célestes avec le Quatuor Caudel-Canimex



Jeudi 21 avril 2011 Magillah



Lieu: Église Jean XXIII
7101, avenue de l'Alsace
métro Radisson, autobus 44

Heure des concerts: 20 h

Ouverture des portes de l'église
à 19 h 15

Information: 514 493-8200

LA TZIGALE À FOURMIWOOD!

Spectacle familial (6-12 ans) à la section jeunesse de la bibliothèque Jean-Corbeil de 10 h 30 à 11 h 30

Des Productions flash Boum et Patatra d'après *La Cigale et la Fourmi* de Jean de La Fontaine!

C'est l'histoire d'une sympathique artiste bohémienne Tzigale, qui fredonne toute l'année de vieilles chansons traditionnelles. Dans son pays, tout le monde la connaît et l'apprécie. Mais, un beau jour, elle décide de partir à l'aventure et de devenir artiste internationale... Olé! Elle prépare son baluchon et part en direction de Fourmiwood.

Malheureusement, son rêve tournera vite au cauchemar. Tout est si différent... même les saisons ne sont pas les mêmes. Tzigale devra faire preuve de courage et travailler très très fort afin de se faire apprécier.

Cette activité est organisée dans le cadre de la Journée portes ouvertes qui aura lieu le samedi 11 septembre. Entrée gratuite pour tous.



Desjardins
Caisse populaire d'Anjou

**accès
culture**



BIBLIOTHÈQUE
Jean-Corbeil

Bibliothèque Jean-Corbeil
7500, avenue Goncourt
Succursale du Haut-Anjou
7070, rue Jarry Est

Service à domicile Biblio-courrier

Dorénavant, tous les citoyens d'Anjou de 65 ans et plus, ainsi que les personnes malades ou handicapées, peuvent profiter d'un service gratuit de prêt de documents à domicile. Les documents sont livrés dans un sac, à domicile, par Postes Canada. Les usagers retournent ceux-ci dans le même sac avec une étiquette de retour payée et préadressée contenue dans l'envoi. Pour vous inscrire, connaître les modalités d'inscription et le fonctionnement du service, vous n'avez qu'à téléphoner au 514 872-2901.

Club de lecture – Destination Jungle

Attention! Une invitation est lancée aux membres du club de lecture des bibliothèques. N'oubliez pas que la grande



fête de clôture du club aura lieu à la salle d'animation de la bibliothèque Jean-Corbeil le samedi 21 août à 10 h 30. Animation, jeux et remise de prix seront au rendez-vous.

Tu ne fais pas encore partie du club de lecture? Il n'est pas trop tard. Si tu as entre 3 et 12 ans, viens t'inscrire au plus vite et cours la chance de gagner l'un des nombreux prix de participation. On t'attend!

Livres dans la rue

Les lundis jusqu'au 16 août

Vous êtes âgés de 6 à 12 ans? Faites vite. Les séances de livres dans la rue achèvent! Cherchez les grandes couvertures et nos animatrices dynamiques et découvrez le plaisir des livres en plein air.

Au parc Roger-Rousseau de 13 h 30 à 15 h
Au parc des Roseraies de 15 h 30 à 17 h

Comment joindre l'arrondissement d'Anjou?

Mairie de l'arrondissement d'Anjou
7701, boulevard Louis-H.-La Fontaine
Anjou (Québec) H1K 4B9

Du lundi au vendredi, de 8 h à 17 h

Accueil, information et orientation: **514 493-8000**

Bulletin d'information
Regards
sur Anjou



Regards sur Anjou est une publication de l'arrondissement d'Anjou.
Ce bulletin d'information est publié et distribué gratuitement, dix fois l'an, dans tous les foyers angevins.

Responsable de la publication: Aline Boulé
Réalisation et conception graphique: Octane
Impression: Trahan Dugas imprimeur (TDI)
Tirage: 22 700 exemplaires
Distribution: Société canadienne des postes (Médiaposte)
Site Web: ville.montreal.qc.ca/anjou
Dépôt légal: 2^e trimestre 1980
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Bibliothèque et Archives Canada

Copyright 2010 par l'arrondissement d'Anjou. La reproduction totale ou partielle de *Regards sur Anjou* est interdite, sauf sur autorisation expresse de l'arrondissement d'Anjou.